Sixième Année. --- N° 532. 1 P.T. le Numéro Jeudi, 25 Octobre 1883.

LE BOSPHORE EGYPTIEN

JOURNAL QUOTIDIEN DU CAIRE ET DE PORT-SAID

Directeur Politique	ABONNEMENTS	BUREAU	INSERTIONS	Directeur Administratif
P. Giraud RÉDACTEUR EN CHEF	EGYPTE, un an . . . . . 60 Fr. ETRANGER, » » . . . . . 75 »	Imprimerie J. Serrière Rue de l'Ancien Tribunal au Caire	ANNONCES. . . . 50 centimes la ligne. RECLAMES. . . . 2 francs »	J. Serrière PROPRIETAIRE GÉRANT

Par décisions de la Cour d'Appel et des Tribunaux de 1re Instance du Caire et d'Alexandrie, le *Bosphore Egyptien* a été désigné pour la publication des annonces et avis Judiciaires.

Le Caire, le 25 Octobre 1883.

Il a plu au Surgeon Général Hunter d'écrire au journal le *Standard* la lettre suivante :

Monsieur, — j'ai lu avec une certaine surprise un télégramme dans le *Standard* d'aujourd'hui, daté du Caire, 10 octobre, dans lequel il est dit que le ministre de l'Intérieur a, dans le journal officiel, déclaré que la « théorie du caractère endémique de la récente épidemie de choléra» a été « réfutée par toutes les autorités compétentes. » Comme ce sujet est d'une importance considérable, j'espère que vous me permettrez de répondre par l'entremise de votre journal.

Ce n'est pas une question de théorie, mais de faits. Est-il vrai ou non que le choléra existait en Egypte depuis quelque temps, avant l'épidémie récente qui a, il est triste de le constater, enlevé un nombre aussi considérable de la population ? La déclaration qu'il existait, faite par moi dans mon second rapport, était basée, d'abord, sur des faits qui sont venus à ma connaissance personnelle ; secondement sur des faits qui m'ont été communiqués par des médecins ayant une position dans le pays, savoir : les docteurs Dutrieux, Sonsino, Ambron et Sierra. Depuis lors, j'ai reçu communication de nombreux autres faits, de beaucoup des principaux praticiens d'Egypte, qui prêtent une force nouvelle aux opinions que j'ai émises, et tendent à la conclusion que le choléra a été endémique en Egypte depuis l'épidémie de 1865.

Si le démenti officiel donné par Son Excellence Khairy pacha a induit en erreur quelques-uns de vos lecteurs intéressés à cette question, je les prierai de vouloir bien suspendre leur jugement jusqu'à la publication de mon troisième et dernier rapport, ce qui, je l'espère, ne sera pas plus tard que la fin de ce mois.

Je suis, Monsieur, votre obéissant serviteur.

W. G. HUNTER, chirurgien général

A cette lettre, contenant des assertions démenties par les docteurs Sonsino, Ambron et Sierra, ceux-là mêmes dont M. le Chirurgien général anglais invoquait le témoignage, le Conseil de Santé et d'Hygiene publique a répondu par la communication suivante, que nous extrayons de la *Gazette officielle anglaise*.

CONSEIL DE SANTÉ ET D'HYGIÈNE PUBLIQUE.

Le Conseil de Santé et d'Hygiène Publique, ayant eu connaissance de la lettre émanant du chirurgien général Hunter, reproduite par le journal l'*Egyptian Gazette*, dans son numéro du 19 octobre 1883, se voit obligé de protester énergiquement contre les assertions qui y sont contenues, assertions tendant à égarer l'opinion publique et à faire croire que le choléra est endémique en Egypte depuis l'année 1865.

Le Conseil de Santé et d'Hygiène Publique déclare :

1. Que Monsieur le chirurgien général Hunter n'a jamais été à même, pendant son court passage dans quelques localités de la Basse-Egypte, de faire des observations personnelles qui puissent l'autoriser à porter un jugement de la nature de celui qu'il a émis dans sa lettre et qu'il est parfaitement établi que les renseignements recueillis par lui, au cours de son voyage, l'ont été auprès de personnes absolument étrangères à la médecine.

2 Que les docteurs Sonsino, Ambron et Sierra, d'après les déclarations qu'ils ont remises au Conseil de Santé, affirment au contraire que, selon eux, le choléra n'a jamais existé en Egypte à l'état endémique.

Mal en a pris au Conseil de Santé de faire le jour et la vérité sur les agissements du fameux docteur militaire anglais qui, avant de débarquer en Egypte, sur le pont même du bateau qui l'apportait parmi nous, déclarait à tout venant, alors qu'il n'avait encore rien vu, que l'épidémie régnante n'était pas importée.

Ah ! le docteur Hunter est bien un médecin militaire, il est de première force pour observer la consigne reçue.

Le malheureux Conseil de Santé, qui a eu le tort immense de faire quelque chose et de se bien conduire pendant l'épidémie cholérique, a aujourd'hui contre lui tous ceux qui ont fait moins que lui et dont la conduite est loin d'égaler la sienne en dévouement.

Hélas! pauvre Conseil de Santé, vous vous êtes risqué au point de dire la vérité à cette lumière de la science militaro-officielle qu'on appelle le docteur Hunter ! voyez ce qu'on vous répond aujourd'hui dans l'officiel anglais :

Lorsque les médecins cessent d'être d'accord, quel est l'arbitre? Le Conseil de santé égyptien, comme on le verra par un document que nous publions dans notre numéro de ce jour, contredit nettement l'assertion faite par le chirurgien général Hunter à l'effet que le choléra a existé en Egypte, sous forme endémique, depuis 1865.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant du développement futur de cette intéressante controverse, nous bornant à observer que plus tôt le Conseil de Santé égyptien, tel qui existe à présent, sera balayé du pays, et mieux cela vaudra dans l'intérêt de la santé publique. Il est possible que nous puissions obtenir de cette manière une certaine amélioration, à coup sûr nous ne courrions aucun risque d'être plus mal lotis que nous le sommes actuellement.

On peut faire ses malles au Conseil de Santé ; n, i, ni c'est fini ; quiconque touche à l'arche sainte doit périr, disparaître.

Pour vous, Conseil de santé, l'arche sainte c'est l'autorité anglaise, c'est la science anglaise, c'est l'Evangile selon l'apôtre Hunter ; nous avons bien eu l'Evangile selon l'apôtre Dufferin, et l'Evangile selon l'apôtre Benson Maxwel ; tous les jours ne sommes-nous pas condamnés à lire dans l'*Egyptian Gazette* l'Evangile selon l'apôtre Clifford Loyd ?

Pour avoir méconnu cette grande vérité, vous allez, ô Conseil de Santé et d'hygiène, être *balayé*, entendez-vous bien, *balayé* tout comme un amas d'ordure ; on vous l'annonce et vous pouvez croire ceux qui vous donnent cette triste nouvelle.

Aussi, quel entêtement avez vous mis à affirmer que le choléra asiatique existait en Egypte ; pourquoi avez-vous persisté à soutenir que ce choléra avait été importé ? Apprenez donc qu'il n'existe aucune science vraie en dehors de la science officielle du chirurgien général Hunter. Le chiurgien général Hunter, qui a toutes raisons de dire qu'il y voit plus clair que vous, puisqu'il se sert des lunettes du docteur oculiste Dutrieux, a déclaré que le choléra est né en Egypte ; ce n'était pas plus malin que cela.

Mais au lieu d'agir ainsi, vous vous êtes amusés à vouloir rendre hommage à la vérité, à défendre la science, à perdre votre temps dans de vains travaux.

Il est vrai que vous pourriez nous adresser le même reproche, à nous qui avons dénaturé les actes et ameuté contre nous des flots de colère, mais nous, nous, nous sommes repentis.

Faites votre *meâ culpa*, et reconnaissez avec nous que vous vous êtes trompés : *Le choléra est né en Egypte.*

Il nous restera toujours la consolation de pouvoir dire en nous-même : *E pure si muove.*

Monsieur Barrère, agent diplomatique et Consul général de France près le gouvernement de S.A. le Khédive, s'embarquera le 28 courant à Marseille sur le paquebot des Messageries maritimes faisant le courrier de Chine et du Japon.

Il est très probable que le diplomate français visitera le Canal de Suez avant de se rendre à son poste ; nous croyons savoir que les instruction ont été adressées de Paris à l'Agence générale de la Compagnie au Caire, pour que les résidences de M. le président à Port-Saïd et à Ismaïlia fussent mises à la disposition de M. Barrère, qui traversera le canal sur un vapeur spécial de l'Administration.

Nous lisons dans l'*Egyptian Gazette* l'intéressant entrefilet qui suit :

Les heures de bureau, dans les différents services du gouvernement, ont été fixées ainsi qu'il suit, jusqu'à nouvel ordre :

Ministère des Affaires Etrangères, Présidence du Conseil et Bureaux de la gendarmerie et de la police : de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

Bureau de M. Clifford Loyd : de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

FEUILLETON DU BOSPHORE EGYPTIEN

98

QUENTIN DURWARD

CHAPITRE XXVII

L'Explosion.

(suite)

Ce fut dans ce moment que le roi put apprécier les caractères sur lesquels il pouvait compter. Le petit nombre de nobles et de chevaliers indépendants qui se trouvaient là et qui n'avaient guère reçu de lui que des témoignages de mécontentement, s'empressèrent, quoiqu'ils fussent sûrs d'avance d'être écrasés par le nombre, si l'on en venait aux coups, de se ranger autour de Dunois et de fendre la foule sous sa conduite pour se rapprocher de leur souverain.

Les parvenus, au contraire, et tous ces indignes agents que Louis avait élevés du rang le plus bas à des fonctions et à des honneurs qu'ils ne méritaient pas, ne montrèrent que froideur et couardise, et restèrent immobiles sur leurs sièges, bien résolus à ne point hâter, en intervenant, le sort dont ils se sentaient menacés, quoi qu'il pût arriver d'ailleurs à leur bienfaiteur.

A la tête des serviteurs fidèles était le vénérable lord Craword, qui, avec une agilité qu'on n'aurait pas attendue de son âge, se fraya un chemin en dépit de tous les obstacles—secondé, il est vrai, par le bon vouloir de quelques seigneurs bourgoignons qui, soit par un sentiment chevaleresque, soit pour sauver le roi, lui livrement passage—et vint se placer fièrement entre Louis et le duc de Bourgogne. Enfonçant sur le côté sa toque, d'où s'échappaient en désordre les longues mèches de ses cheveux blancs, son pâle visage coloré d'une rougeur soudaine, son œeil éteint par l'âge se rallumant tout à coup au feu de la colère et du désespoir, il se tenait là, son manteau roulé autour de son bras gauche et son épée dégaînée dans la main droite.

— J'ai combattu pour son père et pour son grand-père, s'écria-t-il, et par saint André ! je ne l'abandonnerai pas dans ce péril !

Le duc de Bourgogne restait immobile, la main sur la garde de son épée, et semblait à chaque instant prêt à donner le signal d'un combat général, qui aurait nécessairement fini par le massacre du parti le plus faible, quand Crèvecœur s'avança et dit d'une voix claire et vibrante :

— Monseigneur le duc de Bourgogne, prenez garde à ce que vous allez faire! Vous êtes ici dans votre palais — vous êtes le vassal du roi.—Ne répandez pas le sang de votre hôte sur votre propre foyer, — ne versez pas le sang de votre souverain sur ce trône que vous avez élevé en son honneur et où il est venu s'asseoir sous votre sauvegarde. Pour l'honneur de votre maison, n'essayez pas de venger un meurtre horrible par un plus horrible encore !

— Ote-toi de mon chemin, Crèvecœur, et laisse passer ma vengeance! — Ote-toi de mon chemin!—La colère des princes doit être terrible comme celle du ciel !

— Mais seulement quand, comme celle du ciel, elle est *juste*, répondit Crèvecœur d'un ton ferme. — Laissez-moi vous prier, monseigneur, de modérer votre colère, si naturelle qu'elle soit.—Et vous, gentilshommes français, puisque votre résistance serait inutile, évitez ce qui pourrait amener l'effusion du sang.

— Il a raison, dit le roi, qui avait conservé tout son sang-froid, et qui comprenait que si une lutte s'engageait, il aurait à craindre plus de violences que si la paix n'était point troublée ; — mon cousin d'Orléans, mon bon Dunois, et vous, mon fidèle Crawford, ne causez pas des malheurs irréparables par un emportement irréfléchi. Notre cousin, le duc, est irrité du meurtre de son cher et fidèle ami, le vénérable évêque, meurtre que nous déplorons autant que lui. D'anciens et malheureusement aussi de récents motifs de défiance lui font supposer que nous avons eu quelque part à ce crime que notre cœur abhorre. Si, égaré par ce faux soupçon, notre hôte voulait nous faire périr ici, nous, son roi et son parent, notre résistance, bien loin d'adoucir notre destinée, ne pourrait, au contraire, que la rendre plus horrible. — Retirez-vous donc, Crawford. — Quand ce devraient être là mes dernières paroles, ce sont celles d'un roi à un officier et elles doivent être obéies. — Retirez-vous. — Rendez même votre épée si on l'exige de vous. Je vous l'ordonne et vous m'avez juré obéissance.

— C'est vrai, sire, répondit Crawford en reculant d'un pas et en remettant l'épée au fourreau.—Ce n'est que trop vrai !—Mais sur mon honneur, si j'étais à la tête de soixante et dix de mes braves Ecossais, au lieu d'être chargé du même nombre d'années, je voudrais essayer si je ne pourrais pas avoir raison de tous ces beaux galants avec leurs chaînes d'or et leurs bonnets ornés de galons et de devines.

Le duc, après être resté pendant assez longtemps les yeux fixés sur la terre, rompit enfin le silence.

— Tu as raison, Crèvecœur, dit-il d'un ton d'amère ironie ; notre honneur est intéressé à ce que nous ne nous acquittions pas de nos obligations envers ce grand roi, notre hôte honoré et chéri, avec autant de précipitation que, dans notre colère, nous l'avions d'abord voulu faire. Nous agirons de telle façon que toute l'Europe reconnaîtra la justice de nos procédés. —Gentilshommes français, il faut rendre vos armes à mes officiers. Votre maître a rompu la trêve, et rien ne l'autorise plus à s'en prévaloir Par compassion cependant, par égard pour le haut rang qu'il a déshonoré, et pour les rois dont il est le fils dégénéré, nous laisserons son épée à notre cousin Louis.

— Pas un de nous, dit Dunois, ne rendra son épée, ni ne sortira de cette salle, avant qu'on ne nous ait assuré que nous n'avons rien à craindre pour la vie de notre souverain.

— Pas un soldat de la garde écossaise, s'écria à son tour lord Crawford, ne mettra bas les armes, si ce n'est par le commandement exprès du roi de France ou de son connétable.

— Brave Dunois, dit le roi, et vous, mon fidèle Crawford, votre zèle m'est plus nuisible qu'utile.—Je mets ma confiance, poursuivit-il avec dignité, dans la bonté de ma cause, plu-

Ministère de l'Intérieur, de la Justice, des Travaux publics, des Finances, bureau du Conseiller Financier, etc. : de 9 heures du matin à mi li et de 2 à 5 heures du soir.

C'est bien vu, bien entendu ; on ne dira plus que nous dénaturons faits et actes quand nous dirons que l'administration de M. Clifford Lloyd est une administration à part, une administration indépendante, ne relevant d'aucun ministère.

L'organe bi-officiel l'a dit : nous devons le croire : nous le croyions et le disons.

Discours de M. Jules Ferry à Rouen

—

Voici le texte du discours prononcé par le Président du Conseil au banquet qui a été offert aux membres du gouvernement par la municipalité de Rouen :

C'est à moi, messieurs, que revient la tâche difficile de répondre au nom de ce gouvernement que l'on vient de combler d'éloges.

Je suis profondément reconnaissant de tant de choses délicates adressées par M. le maire de Rouen au Cabinet que j'ai l'honneur de présider, et aux collaborateurs éminents qui m'ont accompagné dans ce voyage.

Mais, tout d'abord, je dois remercier M. le préfet de la Seine-Inférieure de l'hommage qu'il a rendu, au nom de la population tout entière, au chef de l'Etat, à celui qui représente, dans l'ordre républicain, le principe de la stabilité républicaine (Vifs applaudissements), à celui qui n'a jamais outrepassé la limite parfois difficile à déterminer du droit qu'il tient de la Constitution, et qui, lorsqu'il sort de la réserve et qu'il intervient en personne pour résoudre une difficulté qu'il n'a pas fait naître, montre à tous avec quelle dignité, avec quelle majesté sereine un chef d'Etat républicain sait, quand il le faut, réparer les erreurs d'une foule inconsciente. (Très bien ! très bien ! — Applaudissements prolongés.)

Je dois aussi remercier du plus profond de mon cœur M. le maire de Rouen des choses qu'il a dites à mon adresse ; j'en suis vivement touché, et, ce que je remarque en ce moment, c'est que M. le maire de Rouen n'a pas dit un mot de politique. J'en suis très satisfait, je l'avoue, car c'est une grande douceur pour ceux qui sont aux prises avec les amertumes quotidiennes de la politique de se trouver comme aujourd'hui au milieu d'amis sincères, de républicains dévoués, incontestés et incontestables qui estiment que la République n'est pas l'agitation perpétuelle et qu'elle peut être parfois le repos dans la confiance mutuelle, dans la recherche des intérêts généraux de la patrie, dans le culte des grandes choses qui constituent en réalité la vraie politique. Oui, messieurs les membres de la municipalité rouennaise, vous excellez dans cette politique pratique, dans cette politique progressive que vous avez faite ici ; vous continuez à faire de la bonne politique scolaire, de la bonne politique économique, c'est-à-dire de la politique démocratique et républicaine. (Adhésion générale et applaudissements.)

Oui, il y a heureusement autre chose dans la vie politique que les querelles violentes des partis, il y a autre chose que les personnalités outrageantes, il y a une œuvre commune qui s'accomplit par l'accord des esprits justes et sages, il y a dans la vie politique les grandes choses et les petites. Les petites choses, ce sont les luttes mesquines, les passions du jour. Les grandes choses, ce sont les œuvres durables dont vous nous parliez tout à l'heure et que vous avez su réaliser. (Très bien ! très bien !)

Il se peut, messieurs, que la démocratie ait des serviteurs plus bruyants, plus tapageurs que vous, mais en a-t-elle de plus utiles et de plus dévoués ? Qui l'oserait dire, dans cette ville de Rouen que vous avez transformée et à laquelle vous avez fait voir, par la poursuite successive de tant d'œuvres utiles, que c'est seulement par la patience et par la sagesse que se fonde et que se développe l'œuvre de l'avenir (Assentiment unanime et applaudissements.)

Donc, messieurs, vous avez choisi la méthode sûre ; vous avez laissé s'agiter les partis qui vivent de bruit et de clameurs. Vous avez pris les questions une à une pour les résoudre, vous avez étudié les besoins de la démocratie qui vous avait portés au pouvoir municipal, et vous vous êtes rappelé par-dessus tout la grande et belle formule d'un de dos maîtres, notre grand Michelet.

Quelle est la première partie de la politique ? L'éducation. Quelle est la deuxième partie de la politique ? L'éducation. Quelle est la troisième partie de la politique ? L'éducation. (Applaudissements). Et vous vous êtes mis résolûment à l'œuvre populaire, nationale ; vous ne l'avez pas prise par les petits côtés, vous avez embrassé en quelque sorte la conception encyclopédique. Après avoir puissamment développé votre réseau d'écoles primaires, vous avez pris en main ces deux grands instruments du progrès démocratique : l'éducation des filles et l'enseignement professionnel. Vous êtes la seconde ville de France qui ait créé un lycée de filles, avec quel succès ! vous nous le disiez tout à l'heure ; et aucune grande ville de France, je vous l'atteste, n'a fait de plus grandes et de meilleures choses dans l'ordre de l'enseignement professionnel. (Vifs applaudissement.) Et bien, n'est-ce pas là de bonne, de la vraie démocratie ; n'est-ce pas là ce qu'on peut appeler le grand et le vrai socialisme démocratique ? (Oui ! oui ! Très bien ! très bien !) Oui, c'est bien ainsi que les privilégiés de l'éducation ou de la fortune justifient les faveurs de la destinée ; c'est ainsi qu'une bourgeoisie libérale et républicaine acquitte tous les jours sa dette envers la démocratie des déshérités, en la poussant incessament vers la lumière, vers le travail et vers la liberté ! (Adhésion unanime et bravos répétés.)

Que devons-nous à cette démocratie et qu'a-t-elle le droit de nous demander ? Deux choses que notre société leur assure plus complètement de jour en jour, l'éducation et la liberté. Nous avons le droit de le dire, jamais à aucune époque il n'a été fait pour l'éducation populaire rien qui approche de ce qui s'accomplit aujourd'hui. Est-ce que jamais de l'âme et du cœur d'une nation est sorti un plus grand, un plus noble effort pour amener vers la lumière, vers le savoir, ceux que la pauvreté semblait prédestiner à l'ignorance ? Avez-vous jamais vu dans une société humaine, dans une société libérale, un effort de fraternité semblable à ce grand mouvement scolaire auquel tous s'associent, depuis le plus humble village, qui vote des centimes pour se construire une bonne école, jusqu'à la grande cité, qui crée à grands frais, comme vous venez de le faire et d'un même élan, l'enseignement des filles et l'enseignement professionnel ? (Salve d'applaudissements et bravos prolongés.)

C'est là un beau et grand spectacle et qui nous venge suffisamment des attaques et des outrages d'un parti que rien ne contente, qui critique tout ce qui se prépare, tout ce qui se réalise en dehors de lui et qui est par lui-même incapable de rien réaliser. (Très bien ! très bien ! — Bravos !) Oui, messieurs, pourquoi craindre de le dire, il a été fait, dans l'ordre des réformes démocratiques dans notre pays, des œuvres considérables. Et qui les a faites ? Est-ce le parti qui inscrit sur son programme toutes les réformes imaginables ? Est-ce aux intransigeants que l'on doit ces réformes sérieuses, populaires, démocratiques ? Non, messieurs, elles ont été accomplies par les gens sages, par les républicains modérés. (C'est cela ! Très bien ! très bien !) Messieurs, les intransigeants peuvent poser les questions, et ils ne les posent pas toujours bien (Rires approbatifs), mais ceux qui les résolvent ce sont, je le répète, les esprits sages, les gens pratiques, les modérés, ceux qui sont ici, qui m'entourent et qui m'approuvent, ceux dont l'assentiment et la sympathie m'inspirent pour les luttes, pour la bataille de demain, une confiance illimitée. (Oui ! oui ! — Applaudissements et bravos répétés.)

Messieurs, vos applaudissements me montrent que j'ai touché juste ! Oui, nous allons livrer bataille ; nous irons au combat sans amertume et sans colère ; nous sommes au-dessus de ce débordement d'outrages et de calomnies qui semblent entrer, hélas ! chaque jour davantage dans les mœurs politiques de notre pays. (Assentiment général.)

Oui, nous irons au combat avec notre conscience, avec la fierté du devoir accompli, avec la modestie d'hommes qui savent que, si quelque bien a été fait, il en reste encore beaucoup à accomplir, et nous serons soutenus par le concours d'hommes tels que ceux qui sont ici. (Oui ! oui ! — Vifs applaudissements.)

Messieurs, cette noble et sage région que vous représentez a mis plus de temps que d'autres pour venir à la République, mais, plus sa conversion a été réfléchie, plus son concours à l'œuvre commune est solide et définiti.

Permettez-moi donc, messieurs, en terminant, de lever mon verre en l'honneur de cette Normandie transformée par la République. Messieurs, je bois à la Normandie républicaine, à la République pratique et sage, à la République du bon sens, de la droiture, du travail et du progrès ! (Salve d'applaudissements et bravos prolongés.)

NOUVELLES DIVERSES

—

La question des impôts destinés à faire face aux dépenses croissantes de l'Empire d'Allemagne donnera lieu à de vifs débats dans la prochaine session du Parlement.

Pour le moment, le gouvernement ne dispose que de trois objets imposables : le tabac, le sucre et l'eau-de-vie ; comme cette année on ne touchera probablement pas la question du tabac, que l'enquête sur le sucre n'est pas encore terminée et que d'ailleurs, d'après les résultats obtenus jusqu'à présent, on peut être certain qu'une augmentation de l'impôt sur le sucre ne produira pas les sommes nécessaires.

Il ne reste plus que le recours à une augmentation considérable de l'impôt sur la fabrication de l'eau-de-vie. Le gouvernement se décidera-t-il à proposer cette mesure ?

***

Par jugement de la Chambre correctionnelle du tribunal de première instance de Sarreguenimes, 115 jeunes gens nés dans l'arrondissement de Saverne, dans les années 1858 à 1863, sont cités à comparaître le 30 novembre prochain devant ce même tribunal, sous l'inculpation de s'être soustraits par l'émigration à l'obligation du service militaire ; 107 autres jeunes gens de l'arrondissement de Saverne, nés dans les années 1867 à 1860, sont cités pour la même date et sous la même inculpation devant la Chambre correctionnelle du tribunal de première instance de Saverne. La confiscation des biens des prévenus a été ordonnée en même temps.

***

Nous lisons dans l'*Avvenire di Sardegna* de Cagliari :

« Quand le train spécial qui parcourt la ligne pour faire la paye au personnel de service, arriva au tunnel de Bonorva, le cantonnier fit le signal d'arrêt.

« Une bande de malfaiteurs débusquèrent aussitôt du tunnel pour prendre d'assaut le train. Mais ils eurent une surprise à laquelle ils ne s'attendaient pas, ils virent sortir par les portières des wagons plus de 50 carabiniers commandés par le lieutenant-colonel, un major et un capitaine.

« Les carabiniers avaient été, paraît-il, prévenus.

« Et cet attentat à l'américaine put être évité.

« Quatre prisonniers sont restés entre les mains des carabiniers.

« Les autres ne tarderont pas à être arrêtés.

***

La *Post* publie, sous le titre « Antipathies russes », un article dont voici la conclusion :

« Par une étrange ironie du sort, le cercueil qui contenait les restes mortels de Tourguenieff, le grand écrivain russe, a passé devant le nez (*sic*) de ses admirateurs allemands, qui en

---

tôt que dans une vaine résistance qui ne pourrait que coûter la vie à mes meilleurs et à mes plus braves serviteurs. — Rendez vos épées. — Les nobles Bourguignons qui les recevront pourront plus efficacement que vous, protéger votre vie et la mienne. — Rendez vos épées, c'est moi qui vous le commande.

Obéissant à l'ordre du roi, Crawford rendit son épée au comte de Crévecœur.

— Prenez-la, lui dit-il en la lui remettant ; et que le diable vous en donne une grande joie ! Il n'y a point de déshonneur pour moi à vous la rendre, car vous ne l'avez point conquise dans une lutte loyale

— Un instant, messires ! dit le duc d'une voix encore entrecoupée par la colère : — gardez vos épées ; il me suffit que vous me donniez votre parole de ne vous en point servir. — Et vous, Louis de Valois, vous devez vous considérer comme mon prisonnier, jusqu'à ce que vous vous soyez justifié de la double accusation de sacrilège et de meurtre. — Conduisez-le au château. — Enfermez-le dans la tour du comte Herbert. Je lui permets de garder avec lui six gentilhommes de sa maison à son choix. — Milord Crawford, il faut que vos soldats évacuent le château ; on leur donnera ailleurs un logement convenable. — Qu'on lève tous les ponts-levis, qu'on baisse toutes les herses ! — Qu'on triple les postes qui gardent la ville. Qu'on fasse replier le pont de bateaux sur la rive droite de la rivière. Qu'on range autour du château ma troupe de Wallons noirs : qu'on triple partout les sentinelles ! — Vous, d'Hymbercourt, veillez à ce que deux patrouilles à pied et à cheval parcourent la ville de demi-heure en demi-heure la nuit et d'heure en heure pendant le jour suivant — si du moins c'est encore nécessaire demain, car je pense que nous irons vite en besogne. — Veillez, en un mot, sur la personne de Louis, et songez que vous en répondez sur votre tête.

Ayant ainsi parlé, il quitta brusquement la table et sortit de la salle en lançant au roi un regard de colère et de haine.

— Messires, dit le roi en promenant autour de lui un regard plein de dignité, le chagrin que lui a causé le meurtre de son allié a troublé la raison de votre maître. J'espère que vous connaissez trop bien vos devoirs de chevaliers et de gentilshomme pour le seconder dans un acte de violence et de trahison contre la personne de son suzerain.

En ce moment, on entendit dans la rue le son des tambours et des trompettes qui appelaient de toutes parts les soldats sous les armes.

— Nous sommes, dit Crèvecœur, qui, en qualité de maréchal du palais, avait le droit de parler au nom des autres seigneurs, nous sommes les sujets du duc de Bourgogne, et nous ferons notre devoir comme tels. Toutes nos prières, tous nos efforts tendront à rétablir la bonne intelligence entre Votre Majesté et notre maître. En attendant, nous devons obéir à ses ordres. Les autres seigneurs et chevaliers qui sont ici se feront honneur de se mettre à la disposition du noble duc d'Orléans, du brave Dunois, du vénérable lord Crawford. Quant à moi, je dois être le chambellan de Votre Majesté et la mener dans un tout autre appartement que celui où je voudrais la conduire, en souvenir de la gracieuse hospitalité que j'ai reçue d'elle au château du Plessis. — Vous n'avez plus qu'à choisir vos serviteurs, que les ordres du duc limitent à six.

— Eh bien ! répondit le roi après avoir regardé autour de lui et réfléchi un moment, je désire avoir auprès de moi Olivier le Dain, un simple archer de ma garde nommé le Balafré, que vous pouvez désarmer si vous voulez. Ttistan l'Hermite avec deux de ses gens et mon fidèle et loyal philosophe Martius Galeotti.

(*A suivre.*)

ont été pour leur enthousiasme et pour leurs couronnes.

Au reste, ce hasard répondait parfaitement à la réalité des choses. Ce serait nous abandonner à une grave illusion que de croire à l'existence de sympathies allemandes en Russie.

Au point où les choses en sont venues actuellement, il n'y a guère que le Gouvernement russe qui contienne et refrène les antipathies de la Russie civilisée contre l'Allemagne ; nous pourrions compter sur les doigts les amis que nous possédons dans la société russe. »

***

Le maitre d'école en Prusse, a-t-il le droit d'infliger des peines corporelles à ses éléves ?

La *Gazette pédagogique* répond affirmativement et soutient que les corrections peuvent aller jusqu'aux limites de ce que l'on appelle dans le code une blessure ou une lésion interne, mais l'apparition d'une ecchymose n'entre pas daus cette catégorie. Non seulement l'instituteur est autorisé à corriger les éléves à l'école, mais dans la rue et partout où il les rencontre.

Le même droit est réservé à l'écclésiastique curé ou pasteur chargé de l'enseignement religieux.

***

D'après nos informations il semblerait que S. E. le Cardinal-chef de la Propagande aurait résolu de réorganiser la hiérarchie catholique dans l'Annam et au Tonkin.

A Hué il serait créé un évêché et construit une Cathédrale.

AGENCE HAVAS

Paris 23 octobre

Les Chambres ont été ouvertes aujourd'hui.

Le «Livre Jaune» constate que, à la suite des pourparlers engagés avec la Chine, le gouvernement chinois ayant prétendu à l'évacuation du Tonkin par les troupes françaises, ces pouparlers ont été interrompus.

Londres 23 octobre

D'après le *Daily Telegraph*, l'Allemagne aurait refusé d'appuyer les démarches que fait en ce moment l'Angleterre près de le Porte concernant les réformes en Arménie.

LES AFFAIRES D'IRLANDE

La réunion bi-mensuelle de la branche Australe de la Ligue Nationale a eu lieu à Dublin, sous la présidence de M. Healy, membre de la Chambre des Communes.

Il a été rendu compte des recettes encaissées depuis la dernière réunion. Elle se composent de mille livres sterling venant d'Australie, et mille livres envoyées par la Ligue Nationale d'Amérique.

Le président, faisant allusion aux meetings orangistes tenus dans le Nord, a dit que Sir Stafford Norttcote a donné aux orangistes pour mot d'ordre « Healy et Managhon », ce qui est très flatteur pour lui, Healy, et que ce mot d'ordre servira de talisman aux candidats toryes, aux prochaines élections générales.

«Tout ce que je puis affimer, a ajouté M. Healy, c'est que rien n'est mieux fait pour convaincre les fermiers d'Irlande de la sottise d'adhérer au parti tory, que les discours prononcés par le leader de ce parti. »

Quant à lui, il ne croit pas qu'un seul fermier dans le nord puisse se laisser prendre au programme de Sir Stafford. Celui-ci n'a pas dit un mot de la question primordiale qui occupe l'attention de l'Irlande. Il est resté absolument sur la question agraire, et il n'a osé ni louer ni blâmer le Land-Bill. Or, les fermiers du nord de l'Irlande ne se laisseront pas amadouer par une politique inerte de ce genre.

Sur la proposition de M. Biggar, la réunion a adopté une motion de blâme contre le lord-lieutenant d'Irlande, pour avoir pour la seconde fois interdit un meeting pacifique dans le pacifique district de Clare, tandis qu'il a toléré des excès pour d'autres parties de l'Irlande.

FAITS LOCAUX

L'*Union Egyptienne* vient de recevoir un deuxième avertissement.

Nous offrons à notre excellent confrère nos sincères condoléances.

***

Rendant compte d'un dîner offert par Sir James Anderson, administrateur de l'Easter Télégraph Compagny Limited, l'*Egyptian Gazette* dit :

« Après avoir rendu justice aux « mets excellents préparés par le « *chef* (sic) de l'hôtel (Abbat) qui « s'était surpassé à cette occasion, « Sir James Anderson a porté la santé « de la Reine, toast qui a été reçu « avec enthousiasme. »

Le chef de l'hôtel Abbat et la Gracieuse Souveraine de l'Angleterre, voilà un accouplement heureux.

Les collaborateurs de Miss Dorothée ont du bonheur; nous sommes persuadés qu'ils trouvent sans les chercher ces délicatesses exquises,

***

Mardi soir, est arrivé au Caire M. de Rochemontiex, commissaire-adjoint à l'Administration des Domaines de l'Etat.

M. de Rochemontiex revient de Syrie, où il a fait de nombreux achats de mules et bestiaux qui doivent être envoyés dans les fermes placées sous la surveillance de l'Administration des Domaines.

***

On lit dans l'*Egyptian azette* du 22 octobre : *Le Nil au Caire baisse rapidement.*

Nos félicitations sincères au correspondant Cairote du journal anglais ; toujours bien renseigné le doux ami.

La veille du jour où notre toujours gracieux confrère annonçait cette nouvelle, le Nil haussait de 4 centimètre ; c'est ce que l'*Egyptian Gazette* appelle une baisse rapide.

« C'est absolument la même chose « avec cette différence que c'est tout « le contraire », dirait le caporal plumeau.

***

Dans la soirée de lundi S. E. Salem Pacha, président du Conseil de Santé et d'hygiène publique, a reçu à sa table la mission scientifique allemande.

***

La musique ordinaire de S. A. le Khédive a obtenu ces jours derniers un immense succès au jardin de l'Esbékieh: applaudissements, rappels, rien n'a manqué à son charmant triomphe.

Nous serions heureux d'entendre plus souvent cette musique militaire, ce qui reposerait sensiblement les habitants des maisons qui bordent le jardin de l'Esbékiek, dont les nerfs sont singulièrement agacés par la scie sempiternelle des pipers écossais.

***

Un jeune poëte, que l'amour des antiquités a amené en Egypte et qui partage son temps entre le culte des Muses et un service au Conseil de Santé, promenait hier sa mélancolie sur l'Esbékieh et discutait amèrement sur l'injustice des contemporains.

— La vie est une lutte, mon cher, disait-il à un sceptique de nos amis, une lutte incessante. Ainsi moi, qui vous parle, j'ai passé ma vie tout entière à écrire des pièces de vers : J'en ai chez moi des tas de pièces !...

— Et moi donc, mon bon ! J'en ai même sur ma stambouline.

Tête du poëte.

***

Deux Arabes, gris de hatchich ont été trouvés la nuit dernière étendus à la porte même du café où ils s'étaient enivrés.

Malgré le froid de la nuit, ils avaient le sourire aux lèvres et paraissaient sous l'influence d'un songe délicieux (cliché.)

On eût toutes les peines du monde à les réveiller pour les emmener au poste, où ils se sont de nouveau profondément endormis. Ce matin, au réveil, ils ont dû rire jaune.

***

Ah quel déjeuner j'ai fait !
J'en suis vraiment satisfait...

Ce n'est pas positivement cet air des *Mousquetaires au Couvent* que chantait hier soir Saïd Ahmed entre onze heures et minuit.

Il chantait, mais à esquinter les oreilles d'un sourd. Un agent, troublé par ces hurlements, conduisit au poste ce chanteur qui, quoique *noir*, était admirablement *gris*.

Arrivé au violon, on lui demande son nom. Il balbutie. Son état? Il décrit alors une courbe si non gracieuse, du moins originale et répond carrément :

Etat d'ivresse.

Tout le poste se mit à rire....comme une baleine, dirait le petit Parisien, dernier compositeur embauché au *Bosphore*.

***

Ils ne se connaisssaient ni l'un ni l'autre, aussi ont-ils été très étonnés de se rencontrer à la Zaptieh, les sieurs Aly el Hosu et Farag el Soudani.

Après tout, leur étonnement n'a peut-être pas été si grand que cela, attendu qu'ils étaient tous deux parfaitement ivres.

Etre gris le soir, ça se comprend à la rigueur, les jours de vent et de poussière surtout, mais flageoller dès 8 heures du matin, c'est raide.

***

Rien n'est plus ennuyeux que de ne pas savoir l'heure. On est obligé de regarder dans toutes les boutiques, et la majorité des magasins est dépourvue d'horloge. On a un rendez-vous, on le manque, on arrive en retard à l'atelier, bref ce sont des désagréments à l'infini que Moustapha Hassan crut éviter en s'appropriant la montre de Mohamed effendi Moustapha. Comme il soutenait qu'il l'avait prise par erreur, on se borna à le conduire par erreur à la Zaptieh.

***

Il y a longtemps que nous n'avions eu à enregistrer un abandon sur la voie publique.

C'est toujours un cruel déchirement de cœur pour un journaliste, lorsqu'il a à signaler un de ces actes inhumains qui trahissent encore plus la folie que la cruauté.

Le cœur humain est un abîme insondable. Qui peut dire à quel mobile il obéit, à quelles exigences douloureuses il cède, quand il se sépare volontairement d'un être aimé, qu'il abandonne au milieu d'une rue déserte, exposé souvent aux rigueurs du froid ou aux inconvénients non moins dangereux de la chaleur.

Ces fautes que la nature réprouve et que les lois punissent sévèrement ne se commettent d'ordinaire que la nuit. C'est à la faveur des ténèbres que l'on dépose sur le pavé de la rue l'être innocent que, quelques heures auparavant, on couvrait de baisers et de larmes. Toujours indulgents pour l'infortune, nous sommes d'avis qu'il faut avoir bien du courage pour ne pas entendre les gémissements et les sanglots du pauvre abandonné.

Le fait dont nous avons à rendre compte ici s'est passé hier à 9 heures du matin en plein quartier d'Abdin.

Un jeune baudet a été trouvé abandonné dans la rue par son patron. Pour comble de malheur, cet infortuné n'avait pas de numéro.

Un agent l'a conduit à la Police, où on lui a procuré des vivres et un abri.

***

Il nous a été donné hier de jeter un coup d'œil indiscret sur l'album de Madame B., la gracieuse épouse d'un de nos plus sympathiques financiers.

Nous avons aperçu des choses charmantes, celle-ci entre autres.

L'homme a inventé la gloire.

Le Diable a inventé l'amour.

La Femme a trouvé la tendresse.

Au moment où nous le fermions, les deux autographes suivants nous ont frappé.

Ma vie est pleine d'épreuves !

Un poète malheureux.

Veinard !

Un photographe idem.

***

Un jeune imbécile, que nous ne désignerons pas et qui appartient néanmoins à une grande administration du Caire, se vante d'avoir obtenu haut la main, force diplômes et brevets, et il raconte à ce sujet une foule de faits aussi extraordinaires qu'invraisemblables.

— Il y a un brevet que vous obtiendrez encore plus facilement que tous les autres, lui dit tout-à-coup un interlocuteur.

— Lequel ?

— Un brevet d'invention.

INSPECTORAT SANITAIRE DU CAIRE

Phtysie pulmonaire	7
Coqueluche	2
Bronchite	5
Fièvre intermitente	1
Gastro-entérite	6
Vaillesse	1
Fièvre Gastrique	3
Diarrhée	2
Dyssenterie chronique	3
Fièvre typhoïde	2
Convulsions	1
Meningite	2
Dyphthérite	1
Siphilis héridtaire	1
Anémie	2
	39

RÉCAPITULATION

Hommes	8
Femmes	11
Garçons	6
Filles	14
	39

Le Caire, le 23 octobre 1883.

L'Inspecteur Sanitaire,
D' AHMED HAMDI BEY.

Conseil de Santé et d'Hygiène Publique

BULLETIN SANITAIRE

du 22 octobre, 8 heures matin au 23 octobre même heure.

Décès par choléra.

Alexandrie..... 4 décès, dont 1 à l'hôpital Européen, 1 au 1er quartier, 1 au 2me, et 1 au 3me.

Le Caire, le 23 octobre 1883.

(Signé) : D' FREDA

TRIBUNAL MIXTE DU CAIRE

Le public est prévenu qu'en vertu d'une ordonnance de M. le Juge Commissaire de la faillite

A. NOITAKIS.

Md. Tailleur à Ismaïlia, il sera procédé le lundi 29 octobre courant, à 8 heures du matin, à la vente aux enchères des marchandises dépendant de ladite faillite.

Cette vente aura lieu au domicile du failli, près le Consulat de Grèce, à Ismaïlia, et il sera perçu en sus un droid de 5 0/0 pour les frais.

Caire, le 24 octobre 1883.

Le Syndic.
VAIDY.

AVIS AUX IMPRIMEURS

Les soussignés ont l'honneur d'informer MM. les Imprimeurs qu'ils viennent de créer un dépôt de papiers en tous genres et autres fournitures pour imprimerie ; le tout à des prix très réduits.

Le dépôt se trouve dans la première Okelle de la ruelle vis-à-vis la Serafia, Rue Neuve, au Mouski.

H. et A. SABBAGH freres.

N. B. — Chez les mêmes on trouve un dépôt de

COURROIES GARANTIES EXTRA FORTES pour machines à vapeur.

IMPRIMERIE FRANCO-EGYPTIENNE J. SERRIÈRE

Rue de l'Ancien Tribunal, au Caire

SPÉCIALITÉ D'IMPRIMÉS POUR ADMINISTRATIONS

FOURNISSEUR DE LA COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL MARITIME DE SUEZ

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES -- LITHOGRAPHIE, TYPOGRAPHIE

GRAND CHOIX DE CARACTÈRES ENTIEREMENT NEUFS, FRANÇAIS, GRECS ET ARABES

AFFICHES DE TOUTES GRANDEURS

Ateliers de Reliure - Fabrique de Registres - Papeterie.

CÉLÉRITÉ DANS L'EXÉCUTION DES COMMANDES

MAISON FONDÉE EN 1865.

G. Süssmann.

LUNETTERIE

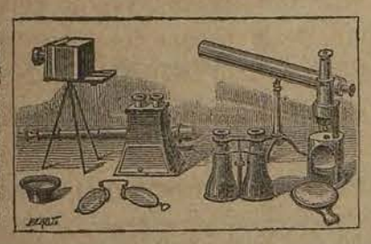

OPTIQUE

FOURNISSEUR de LL. AA. les PRINCESSES

DE LA

FAMILLE KHÉDIVIALE

LE CAIRE — RUE MOUSKY

Lunettes et Pince-nez, Or, Argent, Nickel, Ecaille et buffle, Verres, Etuis, Jumelles, Longues-vues, Microscopes, Loupes, Niveaux, Boussoles, Baromètres, Thermomètres, Aréomètres, Hygromètres, Instruments de précision d'Electricité de Mathématiques, de Physique d'Arpentage et de Nivellement.

Réparations dans les 24 heures.

On se charge de l'expédition par poste de toute commande.

P. AYER

GRAVEUR

de la maison Stern, de Paris,

DESSINATEUR

Esbékieh, en face le magasin Dracatos

Spécialité de Gravure sur Bijouterie, Chiffres entrelacés, Timbres, Cachets et Plaques de portes.

AGENCE GÉNÉRALE

FINANCIÈRE, COMMERCIALE ET IMMOBILIÈRE

PALAIS MATATIA.

(*En face de l'Opéra*) CAIRE.

LES DIVERS SERVICES DE **L'AGENCE** COMPRENNENT :

Opérations de **Bourse**, — **Avances** sur **Titres** et **Valeurs**

Achat et **Vente** de **Marchandises**, — **Prêts Hypothécaires.**

Achat et **Ventes** d'**Immeubles** et **Terrains**

Location d'**Appartements** et **Magasins**
Construction de **Maison** et **Edifices.**

L'Agence, pour être agréable au public, met à sa disposition une vaste salle de lecture, dont l'entrée est libre, et ou on trouvera, outre de nombreux journaur et illustrations, tous les renseignements sur ses divers services, l'arrivée et le départ des vapeurs ains que les dépêches télegraphiques.

Les Bureaux, sont ouverts de 8 heures du matin à midi et de 3 heures à 7 heures du

N.B. — Suivant traité, les **annonces commerciales** pour le **journal** le *Bosphore Egyptien* sont reçues par l'**Agence.**

BRASSERIE A.-BOHR

AU CAIRE

BIÈRE DE BAVIÈRE

JEAN MALEK

Maison Fondée en 1866.

FACTEUR, ACCORDEUR de PIANOS

CHANGEÉ et RÉPARATIONS

VENTE, ACHAT ET LOCATION

DE PIANOS

Esbékieh, route N° 56 — Caire.

D. 250

LA LIBRAIRIE FRANÇAISE

MET EN

VENTE

SON MAGASIN DU MOUSKI

POUR CONTINUER

LE MÊME ARTICLE

Bénéfice Net et Prouvé 12,000 francs

par an.

Mise à Prix

30000 francs.

S'adresser à la Librairie Française Maison Cattaoui.

ESSON & Cie

12, Place de la Bourse — MARSEILLE

COMMISSIONNAIRES, TRANSIT, TRANSPORTS MARITIMES

Service Spécial pour l'Egypte,

PAR LES

VAPEURS RÉGULIERS ET NAVIRES A VOILES

Départs de Marseille chaque quinzaine.

COMMISSION, TRANSPORTS A FORFAIT, VENTES ET ACHATS

N.B. — Nous recommandons à nos clients d'Egypte d'indiquer spécialement à leurs expéditeurs qu'ils dirigent leurs envois à notre adresse directe : **Esson et Cie**, et en **Gare Marseille**, en ayant soin de réclamer l'application des tarifs les plus réduits sur les chemins de fer.

VINS DOUX FRANÇAIS

VINS FINS DE CHAMPAGNE

DE LA MAISON

MOET & CHANDON

A EPERNAY (Marne)

D. ELEFTHÉRION

Seul Agent pour l'Egypte.

Alexandrie, **Le Caire.**

Dépôt dans tous les principaux établissements : Hôtels et Restaurants.

n. 60.

VINS SECS ANGLAIS

BOULANGERIE KHÉDIVIALE

G. GARUCKO ET ECONOMO

FOURNISSEURS DE S. A. LE PRINCE HASSAN PACHA

Tous les jours,

Pain Français, Allemand, Anglais et Grec.

PAIN AU LAIT

ET

BISCUIT POUR CAFÉ ET THÉ

à côté de M. Parvis, à l'arbre, entrée par la rue du Mouski.

D. 207.

A LOUER

UN PETIT APPARTEMENT

AU REZ-DE-CHAUSSÉE

Situé avenue de Boulacq, vis-à-vis l'Eglise Anglaise.

POUVANT SERVIR AU BESOIN D'ECURIE ET REMISE

S'adresser à M. J. Rosé, avocat.

RÜSSER ET Cie

MAISON DU CAFÉ DE LA BOURSE

au 1er étage.

Représentants pour toute l'Egypte

DES MAISONS

TEYSSONNEAU JEUNE

DE BORDEAUX

POUR LES

FRUITS CONSERVÉS ET CONSERVES ALIMENTAIRES

2 médailles d'or et 2 diplômes d'honneur

DUVAULT BLOCHET, DE SANTENAY

(Côte-d'Or)

VINS FINS de BOURGOGNE

seuls propriétaires de la Romanée Conti

LEBLANC GIRARDIN, A EPERNAY

VINS DE CHAMPAGNE

de 1er choix et de différentes qualités

LES PRIX COURANTS

seront envoyés aux personnes qui en feront la demande.

On demande des agents pour les principales villes de l'Egypte.

n° 22.

ANTONIO VERONESI

Maison fondée en 1853

Dépôt d'horlogerie, bijouterie et joaillerie

Avec atelier annexé pour réparations de montres et tout travail d'orfèvrerie et joaillerie.

Mouski, au commencement de la e neuve.

ADMINISTRATION

DES

PAQUEBOTS - POSTE KHÉDIVIE

Service provisoire pendant la durée des mesures Quarantenaires actuelles.

Ligne hebdomadaire entre Alexandrie et Port-Saïd, en coïncidence à Port-Saïd avec les départs et les arrivées des bateaux de la Peninsular and Oriental Company de et pour l'Angleterre et l'Italie.

Départ de Port-Saïd : chaque Jeudi dès l'arrivée de la Malle de Brindisi.

Départ d'Alexandrie : Avis sera donné, chaque semaine, au public, du jour du départ aussitôt que sera connu le jour probable de l'arrivée à Suez de la Malle des Indes.

Ligne bi-mensuelle sur la Grèce et la Turquie : Départ d'Alexandrie le Mercredi de chaque deux semaines à 10 heures a. m., à partir du 15 août, pour Constantinople avec escale au Pirée, Smyrne, Métellin, et les Dardanelles.

Ligne bi-mensuelle de la Mer Rouge et de la côte de Saumalie : Départ de Suez le Vendredi de chaque deux semaines, à partir du 17 août, pour Djedda, Souakin, Massaoua, Hodeida, Aden, Zeila et Berbera.

Alexandrie, 8 Août 1883.

CRÉDIT FONCIER ÉGYPTIEN

SOCIÉTÉ ANONYME

Au Capital de francs 80,000,000

Siège Social au Caire.

Prêts hypothécaires à long terme, remboursables par annuités calculées de manière à amortir la Dette en 10 ans au moins, 50 ans au plus.

Prêts hypothécaires à court terme, remboursables avec ou sans amortissement.

Ouvertures de Crédit sur hypothèque.

Prêts sur nantissement.

Dépôts de fonds en compte-courant

Dépôts de valeurs sans frais.

COGNACS & FINES CHAMPAGNES

de Gabriel Cruon fils et Cie

COGNAC

Dépôt pour la vente en gros :

CHEZ DANIEL WEIL

A ALEXANDRIE ET AU CAIRE

AGENT GÉNÉRAL POUR L'EGYPTE

On trouve en stock des cognacs de 1875, 1870, 1865, 1860, 1854, 1838, 1830, 1805.

UNE DAME parlant le français, l'allemand, l'anglais et l'italien, désire trouver un emploi dans un magasin pour s'occuper de la vente.

S'adresser au Bureau du Journal.